

Monsieur le Sous-préfet, Madame, Mesdames et Messieurs, mes Chers Amis.

Monsieur le Sous préfet vous voulez bien honorer de votre présence la réunion du Conseil d'administration du Comité départemental de la Fondation Maréchal de Lattre. Nous vous exprimons toute notre reconnaissance. C'est en effet un honneur, et nous le ressentons profondément, puisque nous avons en vous avec le représentant de l'Etat, celui de notre Président d'honneur M. le Préfet de Région, Préfet des Bouches du Rhône. Merci à vous Madame d'avoir bien voulu accompagner Monsieur le Sous-préfet.

Alors permettez-moi de vous présenter ceux qui font partie du **Bureau**, et qui sont aujourd'hui avec nous.

**Le Lieutenant Colonel Durand**, Président adjoint, mon frère d'Armes. C'est une amitié de soixante-six ans qui nous lie.

**Ahmed Boualam**, Vice-président Délégué, qui m'appelle son père spirituel. Il nous reçoit toujours généreusement

**Pierre-Jean Palmisano**, notre dévoué Secrétaire Général.

**Michel Serves**, notre fidèle Trésorier Général.

**Michel Bianchin**, notre Trésorier Général Adjoint

### Les Membres du Conseil d'Administration :

**Le Chef de Bataillon Francis Agostini**, Président du Comité départemental de Coordination des Associations d'Anciens Combattants. Il a en Charge les relations avec les Associations d'Anciens Combattants.

**Lucien Eudeline**, Président départemental de « Rhin et Danube ». Notre sœur, puisque nous sommes tous les Enfants du Maréchal de Lattre. Chargé des relations avec les Associations **régionales** Rhin et Danube.

**Le Commandant Jean Boutin**, un Compagnon d'Armes de la 5<sup>ème</sup> D.B. pour les relations avec les Associations **départementales**.

**Madame Nadia Boucharenc**, Présidente du Comité de Coordination des Associations Patriotiques de Salon de Provence. Présidente de Rhin et Danube et des Anciens d'Indochine.

**Le Colonel Yves Boualem**, Vice-président National de L'Union Nationale des Anciens Combattants supplétifs d'Afrique du Nord, chargé des Relations avec les Anciens Combattants **d'Aix en Provence**.

**Maurice Caputo** Président de la Section UNC de **La Ciotat**, chargé des relations avec les Anciens Combattants de La Ciotat.

Voilà, Monsieur le Sous-préfet, j'ai été heureux et fier de vous les présenter car nous sommes tous ici ,fiers les uns des autres.

Parmi les Personnalités qui nous font l'honneur et le grand plaisir d'être des nôtres :

Je remercie **Madame Sarrazin** Présidente de l'Association « Les Enfants de Can-Tho ». Association qu'elle a crée et où elle se dévoue pour soutenir la scolarisation des enfants dont les familles sont en réelle difficulté par le système de parrainage et pour intervenir ponctuellement dans le domaine de la santé des enfants. Elle nous présentera tout à l'heure des DVD du festival de Hue. Cérémonie d'ouverture, de clôture. Les arts martiaux traditionnels du VN. La vente sert à approvisionner en médicaments le dispensaire de Can-Tho. Bravo pour votre action et Merci Madame.

Merci au **colonel Arnaudon**, ancien Conseiller à la Cour des Comptes.

Merci à **Monsieur Michel Gay**, grand Ami de la Fondation, qu'on ne présente plus. Mais je voudrais simplement vous dire, Cher Ami, combien votre présence nous touche. Vous allez cet après midi présenter aux Académies à Aix, et la dédicacer, votre nouvelle édition « Des arts et des Lettres de Lelée à d'Arbaud ». Vous avez obtenu le prix d'honneur international de littérature et le prix Bruno Durand de l'Académie d'Aix en Provence. Merci, Merci également à **Monsieur Fouque**, (alias Romain Rouvier) écrivain, excellent conteur, parfait historien qui vient de publier aux Editions de l'officine à Paris deux romans historiques intitulés « Le Cabinet florentin » et les « Secrets anecdotiques d'un antiquaire ». Deux perles rares pleines d'esprit. J'ai lu le second qui marque bien le renouveau de la prose provençale. Merci à tous les deux de votre présence parmi nous.

Et nous avons l'honneur et le plaisir d'accueillir **Monsieur François Renault**, **Directeur** de la Publication des Editions de l'Officine, à Paris et Editeur des œuvres de Michel Gay, et de Marcel Fouque. Vous allez participer cet après-midi aux journées des Ecrivains du Sud à Aix en Provence. Votre Société, Monsieur, a été constitué sur le principe de la micro-édition qui n'est pas synonyme de micro diffusion. Vous recherchez

dans la définition de la ligne éditoriale des « niches » n'entrant pas dans le domaine exploité par les Major de la profession contrôlant le marché. Ainsi l'album jeunesse couvrant la tranche d'âge de 4 à 14 ans. Une collection santé. L'aviation. Et en Histoire la même politique a permis de faire voir le jour à des ouvrages qui n'auraient jamais pu être édités. Nous vous écouterons avec plaisir nous en parler. Merci d'être avec nous et merci à vous Madame.

Alors maintenant quelques mots sur la Fondation Maréchal de Lattre.

Elle est présidée par le Général de ca André Sciard. Président National, nommé par M. le Premier Ministre. Chaque Comité départemental est dirigé par un Président nommé par arrêté préfectoral. Le Préfet du département est de droit Président d'honneur du Comité et le Directeur de l'ONAC est membre de droit du Comité départemental. La Fondation est ainsi un organisme mi-officiel, mi-privé, créée en 1954 à l'initiative conjointe de l'Etat et de la Maréchale de Lattre de Tassigny. Elle est reconnue d'utilité publique en 1955. La Fondation est placée sous la tutelle directe du Ministre de la Défense. Elle est en liaison étroite avec la Délégation à la Mémoire, au Patrimoine et aux Archives, la DMPA.

Elle a pour missions :

- d'entreprendre, de susciter ou de coordonner toutes activités, toutes initiatives, en France et à L'étranger, afin de protéger et de maintenir la mémoire du Maréchal de Lattre, des Combattants, de la Première Armée Française et des conflits contemporains.
- d'entreprendre, de susciter ou de coordonner des actions d'entraide et de solidarité au bénéfice de celles et de ceux qui se sont dévoués pour la France.
- d'entreprendre de susciter ou de coordonner des actions de Mémoire et d'éducation à la citoyenneté par un double échange : échange entre les générations et échange entre les populations ayant une histoire commune.

La Fondation n'est pas une Association, elle ne peut pas avoir d'adhérents, mais elle peut être soutenue par des Amis

- qui lui apportent un soutien moral
- qui versent un don financier annuel
- qui offrent des prestations en nature dans l'organisation d'activités mises en œuvre par les Comités départementaux.

Dans le département des Bouches du Rhône notre Comité parraine deux enfants de l'Association « Les Enfants de Can Tho » Ces enfants ont le bonheur d'aller à l'école et notre Comité celui de maintenir la mémoire du Maréchal de Lattre dans un pays où il a tant donné.

Parallèlement nous avons en projet un document pédagogique à destination des scolaires et dont le maître d'œuvre est le Chef de Bataillon Francis Agostini. En effet notre priorité est de contribuer au devoir de mémoire. C'est un rôle un peu ingrat car aujourd'hui on informe, on communique mais on ne transmet pas. Seule l'écriture permet de transmettre, de transmettre les sentiments de courage, en un mot de « patriotisme ». D'où ce projet de document pédagogique. Il n'est pas écrit pour nous, mais pour des enfants ou des petits enfants. Il faut que ceux-ci sachent qu'à certains moments des hommes courageux ont risqué leur vie au nom de la Patrie. Alors les exemples de ce document peuvent aider à communiquer à comprendre cet esprit de patriotisme qui nous a toujours animés.

Voilà, je vous ai présenté la Fondation Maréchal de Lattre Je vous ai montré le travail accompli par le Conseil d'Administration du Comité des Bouches du Rhône.

Alors nous souhaitons Monsieur le Sous-préfet, mes chers Amis que vous gardiez de cette réunion à laquelle vous nous avez fait l'honneur d'assister la certitude que nous avons toujours été, comme vous et que nous sommes toujours, comme vous, au service de la France.